



FRANCK MONTAUGÉ

SÉNATEUR DU GERS

Vendredi 15 novembre 2019

Communiqué de presse

Le Sénat rejette à l'unanimité le projet de loi
de financement de la Sécurité sociale

Face à l'incertitude qui règne quant aux moyens que le Gouvernement entend consacrer au financement en 2020 de la santé en général et du secteur hospitalier en particulier, les sénateurs ont rejeté jeudi soir à l'unanimité des 281 suffrages exprimés le projet de loi de financement de la Sécurité sociale qui avait été adopté en première lecture par l'Assemblée nationale.

« Nous avons voulu envoyer un message fort au Gouvernement afin qu'il clarifie rapidement sa position face à la crise majeure que traverse tout notre système de santé », estime le sénateur du Gers, Franck Montaugé.

Désertification médicale en zones rurales, crise hospitalière majeure dans l'ensemble du pays, manque de prise en charge de la dépendance, les sujets de préoccupation sont nombreux.

Dans [une intervention en séance](#), mercredi 13 novembre, le sénateur Franck Montaugé a proposé que soit instaurée une cinquième branche de la Sécurité sociale dont l'objectif serait de couvrir les risques de la vie liés à la dépendance, seul moyen selon lui de répondre à cet enjeu majeur pour notre société et de résoudre les difficultés grandissantes auquel est confronté tout notre système de soins en Ehpad et à domicile.

Le Sénat examinera le projet de loi en nouvelle lecture le samedi 30 novembre et le dimanche 1^{er} décembre prochains.

Sénat: 15, rue de Vaugirard, 75291 - Paris Cedex 06 - Tél.: 01.42.34.20.00.
Circonscription: 1, place de la Libération, 32000 - Auch - Tél.: 05.62.61.21.88.
Email: franck.montauge@gmail.com

Toute l'actualité du sénateur Montaugé sur le site www.franckmontauge.fr